

COMMISSION D'ADMISSION – année universitaire 2022/ 2023

## PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Type de la Formation	Licence Professionnelle
MENTION	Intervention Sociale : Accompagnement des personnes spécifiques
PARCOURS (le cas échéant)	Accompagnement des personnes avec un TSA

Date de délibération : 5 juillet 2022

Nombre de candidatures reçues : *114*

Nombre de candidatures classées en liste principale : *20*

Nombre de candidatures classées en liste complémentaire : *6*

Nombre de candidatures non-classées : *137*

NOM		SIGNATURE
Président	Magali BATTY	
Membre	Sophie BADUEL	
Membre	Mélina Dell'Armi	
Membre	Jeanne KRUCK	
Membre	Céline BOSCUS	
Membre	Stéphanie COUNTRY	
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		
Membre		

La commission d'admission déclare admis dans la formation, **en liste principale**, les candidats figurant sur **la liste annexée à ce procès-verbal**.

**Le cas échéant**, la commission d'admission déclare admis, **en liste complémentaire**, les candidats figurant sur **la liste annexée à ce procès-verbal**.

Le/la Président.e de la commission d'admission,

